



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



L'OFFRE RÉFORME GTSMS

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES EHPAD PUBLICS AUTONOMES

**UNE EXPERTISE GLOBALE POUR RÉUSSIR LA RÉFORME GTSMS :
ANTICIPER, STRUCTURER, COOPÉRER**

OFFRE DE FORMATION

DES MODULES COURTS, CIBLÉS ET
OPÉRATIONNELS

- PREMIERS PAS
- CONSTRUCTION
- FAIRE VIVRE (2 PARTIES)

OFFRE DE CONSEIL

SÉCURISER, DÉCIDER, ANTICIPER,
DÉPLOYER

- GCSMS
- FUSION
- PROJET STRATÉGIQUE DE TERRITOIRE

CONTACT



Brigitte de Lard-Huchet
Directrice du Centre de droit
JuriSanté
06 81 44 21 13
brigitte.delard@cneh.fr



Rafael Verdejo
Directeur du Pôle Médicosocial
06 30 18 34 97
rafael.verdejo@cneh.fr

L'OFFRE RÉFORME GTSMS

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES EHPAD PUBLICS AUTONOMES

CONTEXTE DE LA RÉFORME GTSMS

Un nouveau cadre légal à fort impact :

Instaurée par la loi du 8 avril 2024 (art. 6) et précisée par le décret du 13 juin 2025, la réforme GTSMS impose une structuration territoriale partagée aux ESSMS publics autonomes. Elle repose sur un projet d'accompagnement partagé, avec une logique de parcours, de mutualisation et de transformation de l'offre. Dès le 1er janvier 2026, l'adhésion à un GTSMS ou un GHT devient obligatoire pour les EHPAD, SAD et accueils de jour publics autonomes, sauf dérogation

Ce que la réforme impose :

- Obligation d'adhésion pour les ESSMS PA-PH publics autonomes à un GTSMS ou un GHT
- Élaboration d'un projet d'accompagnement partagé, socle stratégique du groupement
- Mise en place de fonctions mutualisées
- Organisation d'une gouvernance commune, d'un budget propre et de règles de pilotage collectives

Ce que la réforme permet :

- Structurer l'accompagnement des personnes âgées à l'échelle d'un territoire
- Renforcer les solidarités entre établissements par la mise en commun de compétences
- Donner du sens à la transformation de l'offre (logique de gradation, proximité, coordination)
- Offrir un cadre juridique sécurisé et évolutif pour coopérer, mutualiser ou fusionner

OBJECTIFS DE L'OFFRE

Transformer les obligations en leviers d'action

Comprendre et anticiper

- Clarifier les implications de la réforme GTSMS
- Identifier les leviers stratégiques et juridiques à mobiliser

Choisir et sécuriser

- Accompagner vos décisions de structuration : GTSMS, GHT ou dérogation
- Sécuriser vos conventions constitutives, gouvernance, CPOM, responsabilités

Construire et coopérer

- Élaborer un projet d'accompagnement partagé ancré dans votre réalité terrain
- Déployer les fonctions mutualisées dans une logique de performance et de service

Agir et réussir

- Former vos équipes à chaque étape : gouvernance, management, stratégie, droit, organisation
- Coconstruire des solutions concrètes avec vos équipes et partenaires

L'OFFRE DE FORMATION

PREMIERS PAS : GCSMS – GTSMS, L'ESSENTIEL DU DISPOSITIF - Réf. J1511

CONSTRUCTION : RÉUSSIR SON PROJET DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE- Réf. G2584

FAIRE VIVRE 1 : DÉVELOPPER UN LEADERSHIP PARTAGÉ POUR ASSEOIR LES FONDATIONS DE VOTRE GCSMS-GTSMS - Réf. G2585

FAIRE VIVRE 2 : MANAGER ENSEMBLE AUTREMENT, DE L'ISOLEMENT À LA COOPÉRATION - Réf. G2586

L'OFFRE DE FORMATION

DES MODULES COURTS, CIBLÉS ET OPÉRATIONNELS !

REF. J1511

PREMIERS PAS

GCSMS – GTSMS : L'ESSENTIEL DU DISPOSITIF

Un socle clair et solide pour piloter un projet de coopération médico-sociale

La réforme des GTSMS impose une nouvelle étape dans la structuration territoriale du secteur médico-social. Pour s'y engager avec lucidité, ce module propose une lecture croisée des GCSMS et des GTSMS, en éclairant leurs fondements juridiques, leurs modalités de fonctionnement et leurs apports stratégiques.

À travers une approche concrète, cette formation permet aux équipes de direction et de gouvernance de décrypter les cadres applicables, de poser les bonnes questions en amont d'un projet de coopération plus intégré, et de comprendre les mécanismes clés liés à la gouvernance, au fonctionnement économique, à la gestion RH et aux obligations budgétaires.

Une formation juridique, conçue pour :

- Appréhender les enjeux de la coopération dans le secteur médico-social
- Maîtriser la méthodologie de construction d'un GTSMS-GCSMS
- Comprendre le fonctionnement budgétaire et comptable du GTSMS-GCSMS

Une journée en coanimation pour comprendre la réforme, parler le même langage, éclairer les points clés et poser les jalons d'une coopération équilibrée.



MODALITÉ

1 journée en coanimation à 2 formateurs.
Frais de déplacement inclus.



PUBLIC

Directeurs/trices d'EHPAD et/ou
SAD publics



TARIFS NETS

Nous contacter



DATES

1 jours - 7 heures

Paris le 03 Mars 2026

Paris le 06 Novembre 2026

CONSTRUCTION

RÉUSSIR SON PROJET DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Construire un projet de groupement à partir du réel de votre territoire

Avant de s'engager dans une convention constitutive, il est indispensable de structurer une vision partagée du territoire, des besoins, des acteurs et des ressources. Ce module aide les établissements à analyser leur environnement, identifier les bons partenaires, clarifier leurs priorités, et élaborer une stratégie de coopération adaptée aux enjeux locaux.

À partir d'un diagnostic croisé (interne/externe), il permet de penser les objectifs du futur GTSMS, sa gouvernance, ses articulations avec le GHT ou les dispositifs existants, et d'identifier les premières fonctions à mutualiser. Un module stratégique, pragmatique et indispensable pour construire un groupement cohérent et viable.

Une formation-action stratégique, conçue pour :

- Identifier les enjeux territoriaux et les acteurs clés de la coopération
- Réaliser un état des lieux partagé des besoins, ressources et convergences
- Définir une stratégie de coopération à l'échelle territoriale pertinente
- Structurer les premières orientations stratégiques du futur GTSMS
- Anticiper les conditions de réussite du groupement (portage, gouvernance, ancrage)

Une alternance de temps présentiels et à distance, pour coller à vos contraintes.

Une approche participative, ancrée dans le réel, pour passer de l'analyse à l'action.

Une boîte à outils pour rédiger votre projet : trame de diagnostic, fiches-action, grille d'autoévaluation, trame de projet de service.



MODALITÉ

3 journées en coanimation à 2 formateurs sur site. 2,5 journées hors site. Frais de déplacement inclus



PUBLIC

équipes de direction et cadres impliqués dans la coopération



TARIFS NETS

Nous contacter

FAIRE VIVRE

DÉVELOPPER UN LEADERSHIP PARTAGÉ POUR ASSEOIR LES FONDATIONS DE VOTRE GCSMS-GTSMS

Travailler sur les besoins fondamentaux d'une équipe de direction pour renforcer la cohésion, clarifier les rôles et construire une dynamique de leadership partagé au service du groupement.

Un GTSMS ne se limite pas à un cadre juridique ou à une mutualisation technique. Il repose avant tout sur une alliance humaine et managériale entre établissements, qui nécessite confiance, vision partagée et gouvernance incarnée. Cette formation, propose une démarche éprouvée pour développer un leadership collectif au sein du groupement, en articulant posture de direction, culture de coopération, coresponsabilité et animation stratégique. Elle s'adresse aux directeurs, désireux de renforcer leur capacité à conduire ensemble un projet ambitieux, cohérent et pérenne. Ce programme, centré sur la dynamique collective du groupement et l'autonomie d'action de chaque Directeur, vise à créer les conditions propices à l'émergence de la cohésion et à optimiser les réussites des transformations nécessaires pour vos établissements.

Une formation-action managériale et stratégique, animée par un binôme Directeur/Coach, conçue pour :

- Renforcer le sentiment d'appartenance au sein du groupement
- Clarifier les rôles et responsabilités dans la gouvernance partagée
- Développer le leadership individuel et partagé au sein du GCSMS-GTSMS
- Favoriser un climat de confiance et d'échange propice à la mutualisation

Grâce à des espaces d'échanges et ateliers d'intelligence collective favorisant un climat de confiance réciproque, nous vous accompagnerons à élaborer des solutions adaptées à vos réalités de terrain.

Une alternance de temps présentiels et à distance, pour coller à vos contraintes.

Une approche participative, animée en posture coaching, pour renforcer le collectif.

Attendus :

- Élaboration d'une feuille de route stratégique partagée.
- Formalisation d'engagements réciproques.
- Consolidation d'un réseau de soutien mutuel autour de l'administrateur du GCSMS ou du directeur du GTSMS
- Renforcement des pratiques de codécision et de coopération stratégique



MODALITÉ

5 journées en coanimation à 2 formateurs sur site. 2 journées hors site.
Frais de déplacement inclus



PUBLIC

Directeurs/trices d'EHPAD
et/ou SAD publics



TARIFS NETS

Nous contacter

La réforme GTSMS implique une coopération entre établissements pour répondre aux besoins de la population d'un territoire.

Dans ce contexte, les managers du secteur médicosocial (Cadres de santé, cadres sociaux éducatifs, IDEC et Responsables Hôtelières) occupent une place stratégique : ils coordonnent des équipes pluridisciplinaires, assurent la qualité des accompagnements, du cadre de vie des résidents, et participent activement à leur projet d'accompagnement personnalisé. Cependant, leurs fonctions s'exercent souvent dans un contexte d'isolement professionnel, avec des pratiques hétérogènes d'un établissement à l'autre et une pression croissante liée aux enjeux organisationnels, humains et financiers. Leur montée en compétences apparaît donc essentielle.

Cette formation vise ainsi à transformer un collectif de professionnels isolés en une communauté de pairs, capable d'innover, de coopérer et de contribuer activement aux démarches mutualisées du GTSMS.

Une formation-action managériale et stratégique, animée par un binôme de cadres/coach, conçue pour offrir aux managers **un espace d'apprentissage, de partage et d'innovation managériale, au service** de la qualité de vie au travail et de l'accompagnement **des personnes accueillies** :

- Renforcer la qualité du management de proximité, en outillant les professionnels face aux situations de crise comme aux enjeux du quotidien.
- Développer une culture commune entre managers soignants, éducatifs et hôteliers, afin de fluidifier la coordination et de mieux articuler les pratiques.
- Soutenir l'attractivité et la fidélisation des équipes, en dotant les managers de leviers adaptés à un management moderne.
- Structurer une dynamique inter établissements, par l'émergence de projets collectifs répondant aux besoins communs et aux priorités du territoire GTSMS.

Grâce à des espaces d'échanges et ateliers d'intelligence collective favorisant un climat de confiance réciproque, nous vous accompagnerons à élaborer des solutions adaptées à vos réalités de terrain. Une alternance de temps présents et à distance, pour coller à vos contraintes. Une approche participative, animée en posture coaching, pour renforcer le collectif.



MODALITÉ

7 jours en binôme + 2 hors site



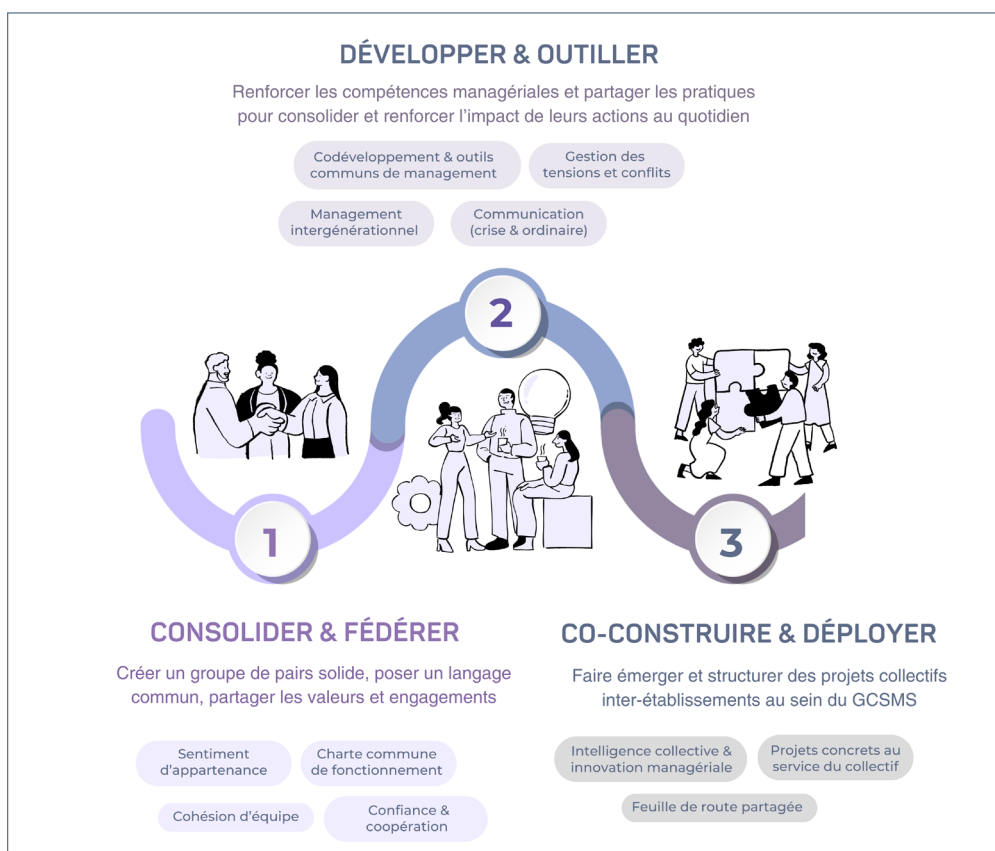
PUBLIC

Managers du secteur médicosocial (Cadres de santé, cadres socio-éducatifs, IDEC et Responsables Hôtelières)



TARIFS NETS

Nous contacter



ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

GCSMS

Accompagnement juridique à la constitution d'un GCSMS dans le cadre de la réforme GTSMS - Réf. G2587

FUSION

Accompagnement juridique à la fusion de 2 établissements - Réf. G2588

ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE

PROJET STRATÉGIQUE DE TERRITOIRE

Accompagnement à la construction et rédaction de votre projet stratégique de GTSMS - Réf. G2589

**GCSMS**

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE À LA CONSTITUTION D'UN GCSMS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES GTSMS

Objectifs

- Partager entre services partenaires un langage et des éléments d'appropriation communs sur le GCSMS
- Fixer, sur la base d'une grille d'analyse, les caractéristiques saillantes du futur groupement
- Accompagner la rédaction de la convention constitutive et du règlement intérieur du futur groupement

Méthodologie

- Séminaire initial
- Travaux de rédaction inter-sessions
- Réunions sur site de validation
- Points téléphoniques d'avancement



MODALITÉ

Charge (jour/homme) : 7,5 jours
5,5 jours hors site (réunions visio et travail de production)
2 jours sur site

Livrables

- Grille d'analyse du projet
- Projet de convention constitutive
- Trame de règlement intérieur
- CR de réunion



TARIFS NETS

Nous contacter

PRÉCISIONS SUR NOS PRESTATIONS DE CONSEIL JURIDIQUE

AVERTISSEMENT

La consultation juridique ou la rédaction d'actes sous seing privé est une activité réglementée. A cet égard, deux éléments doivent être précisés.

Le Centre de droit JuriSanté ne peut réaliser de consultation juridique ou rédiger des actes sous seing privé que pour les seuls membres de l'association.

Par arrêté de la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 18 mars 2008, l'agrément prévu par l'article 54 (1°) de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 a été conféré aux membres de l'association Centre national de l'expertise hospitalière (CNEH), à la condition, que ces personnes possèdent, si elles ne sont pas titulaires de la licence en droit, un diplôme de maîtrise en droit, un diplôme de troisième cycle dans les disciplines juridiques (DEA et DESS) ou un master en droit ou justifient d'une expérience professionnelle telle que spécifiée dans ledit arrêté.

FUSION

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE À LA FUSION DE 2 ÉTABLISSEMENTS

Objectifs

- Connaître les principaux domaines de gestion impactés par une fusion
- Maîtriser les enjeux et étapes clés, par grand domaine impacté: autorisation RH, finances, patrimoine, gouvernance...
- Identifier les points de vigilance juridique

Méthodologie

- Réunion de travail initial et collecte des éléments de contexte
- Analyse juridique
- Elaboration de la check-list
- Restitution et suivi à distance

Livrables

- Note de cadrage de l'opération de fusion
- Check-list de opérations juridiques à engager par grand domaine identifié
- CR de réunion



MODALITÉ

Charge (jour/homme) : 5,5 jours
 3.5 jours hors site (réunions visio et travail de production)
 2 jours sur site



TARIFS NETS

Nous contacter

PRÉCISIONS SUR NOS PRESTATIONS DE CONSEIL JURIDIQUE

AVERTISSEMENT

La consultation juridique ou la rédaction d'actes sous seing privé est une activité réglementée. A cet égard, deux éléments doivent être précisés.

Le Centre de droit JuriSanté ne peut réaliser de consultation juridique ou rédiger des actes sous seing privé que pour les seuls membres de l'association.

Par arrêté de la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 18 mars 2008, l'agrément prévu par l'article 54 (1°) de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 a été conféré aux membres de l'association Centre national de l'expertise hospitalière (CNEH), à la condition, que ces personnes possèdent, si elles ne sont pas titulaires de la licence en droit, un diplôme de maîtrise en droit, un diplôme de troisième cycle dans les disciplines juridiques (DEA et DESS) ou un master en droit ou justifient d'une expérience professionnelle telle que spécifiée dans ledit arrêté.

PROJET STRATÉGIQUE DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION ET RÉDACTION DE VOTRE PROJET STRATÉGIQUE GTSMS

Objectifs

- Notre accompagnement vise à vous permettre de définir collectivement une stratégie qui permette de répondre aux besoins de la population de votre territoire.
- Nous vous proposons une démarche, qui permettra d'impliquer largement les professionnels afin de faire émerger une stratégie de développement : Innovante, performante et porteuse de cohérence à l'échelle départementale et locale.

Méthodologie

- Analyse territoriale et interne (territoire, acteurs, besoins, organisation)
- Séminaires de gouvernance pour construire la feuille de route
- Groupes de travail opérationnels pour construire les projets concrets
- Accompagnement pas à pas via un COPIL et des outils structurants

Livrables

- Diagnostic stratégique et opérationnel
- Feuille de route stratégique et Projet d'accompagnement partagé
- Fiches-projet actionnables
- Document finalisé du Projet GTSMS, et Projet d'établissement de chaque établissement membre, prêt à être diffusé



MODALITÉ

Le nombre des jours d'accompagnement est ajusté en fonction du nombre de structures et de projets à formaliser



TARIFS NETS

Nous contacter

LA MÉTHODOLOGIE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

DEUXIÈME ÉTAPE

Analyse de l'offre sur le territoire :
identification du positionnement stratégique des établissements

Analyse de la population du territoire :
identification des besoins au regard des indicateurs sociodémographiques et de santé

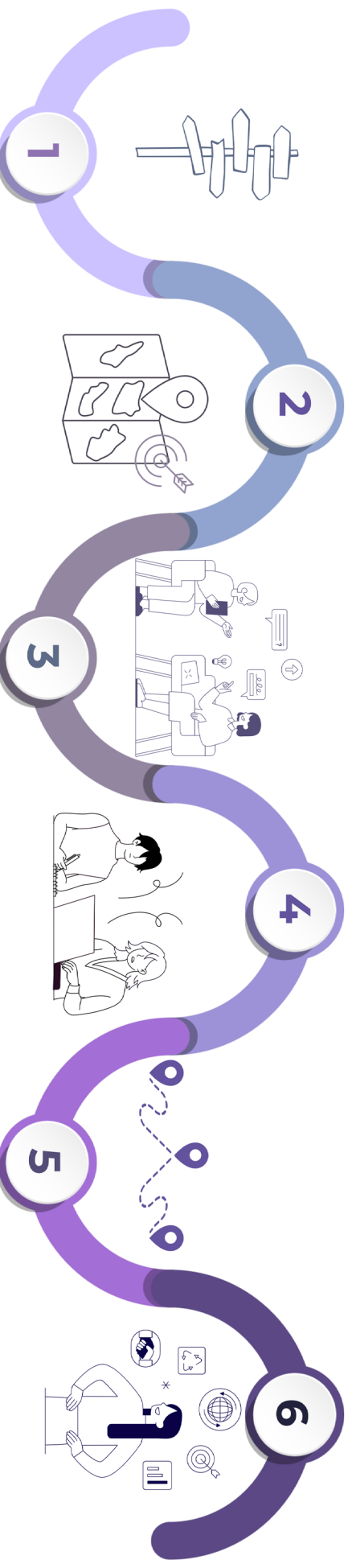
QUATRIÈME ÉTAPE

Identification des enjeux auxquels les établissements du GTSMS doivent répondre : pour les personnes accompagnées, pour le groupement et pour les professionnels.

Formulation des valeurs, principes d'intervention et l'ambition du GTSMS : au regard du diagnostic établi lors des étapes précédentes

SIXIÈME ÉTAPE

Mise en œuvre du projet stratégique du GTSMS et pilotage de l'ensemble des projets identifiés lors de l'étape précédente



PREMIÈRE ÉTAPE

Analyse des grandes orientations aux niveaux national, régional, départemental et local : le projet doit s'inscrire de manière cohérente dans les politiques publiques du secteur médicosocial

TROISIÈME ÉTAPE

Analyse interne et externe des établissements :

- Bilan des précédents Projets
- Bilan des évaluations externes/certification HAS

Analyse institutionnelle (SWOT)

CINQUIÈME ÉTAPE

Construction de la feuille de route stratégique et du projet d'accompagnement partagé : définir les orientations, objectifs et projets à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux identifiés lors de l'étape précédente

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ET COMPLÉMENTAIRE



Une équipe séniorisée réunissant :

- Une expertise métier : nos consultants, professionnels de terrain, allient compétences méthodologiques, expérience terrain et forte expertise.
- Une approche pragmatique et opérationnelle : nos consultants sont intervenus auprès des établissements au niveau national.
- Une approche pédagogique concrète, éprouvée et dynamique.
- Un chef projet pour assurer le pilotage de la mission et garantir la qualité des livrables.



**Brigitte
de Lard-Huchet**

Directrice Centre de droit JuriSanté
du CNEH

Expertises : organisation et planification
sanitaires, GHT, coopération, droits des
usagers
Tél. 06 81 44 21 13



**Rafael
Verdejo-Ruiz**

Directeur du Pôle Médico-social du CNEH

Expertises : audits organisationnels,
évaluation externe, conduite du
changement
Tél. 06 52 49 57 33



**Céline
Berthier**

Juriste, consultante Centre de droit JuriSanté
du CNEH

Expertises : statuts des personnels
non médicaux
Tél. 06 71 21 27 15



**Anna
de Sa**

Responsable de l'offre stratégie et
coopération

Expertises : stratégies sociales, médi-
co-sociales et de santé, amélioration de
la performance et des organisations,
dépendance
Tél. 06 62 02 40 54



**Sophie
Charpentier**

Responsable de l'offre management et
organisation

Expertises : conduite du changement,
qualité de vie au travail, accompagnement
de la personne âgée dépendante
Tél. 06 43 48 73 53



**Mathilde
Juliot**

Consultante Formatrice –
Pôle médico-social du CNEH

Expertises : audit organisationnel,
évaluation externe, démarche qualité,
soins des patients
Tél. 06 68 09 81 33

QUI SOMMES NOUS ?

FORMATION SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL : nous proposons une réponse adaptée aux besoins de formation des professionnels de santé, dans vos locaux ou au sein du CNEH, à travers des modalités pédagogiques innovantes et l'animation d'un réseau d'experts reconnus. Notre expertise en matière de préparation aux concours de la fonction publique hospitalière et d'adaptation à l'emploi nous permet d'accompagner vos projets d'évolution professionnelle.

CONSEIL AUDIT ET ACCOMPAGNEMENT : nous accompagnons tous les acteurs du système de santé depuis leur réflexion stratégique jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets de changement à travers de démarches participatives mobilisant l'intelligence collective.

COACHING INDIVIDUEL & COLLECTIF : nous contribuons à redonner du sens individuel et collectif à travers un accompagnement personnalisé des individus, des équipes et des organisations dans l'alignement de leurs besoins, attentes et impératifs, et l'émergence de solutions matière de qualité, de bien être au travail et de performance organisationnelle.

EVENEMENTIEL SUR-MESURE : nous développons sur-mesure des produits de colloques ou de séminaires au service de vos réflexions collectives et échanges de pratiques. Nous pouvons mobiliser un grand nombre d'acteurs en déployant des méthodes innovantes et des technologies d'animation numérique favorisant l'intelligence collective.

THINK TANK MISSIONS D'ÉTUDES, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT : nous plaçons l'innovation en santé au cœur de nos priorités et animons une réflexion stratégique institutionnelle notamment à travers l'organisation de missions d'études à l'étranger. Etats-Unis, Japon, Singapour etc : ces événements sont l'occasion d'immersions concrètes et inspirantes au cœur des meilleures pratiques mondiales et permettent de mettre en relation des acteurs majeurs de la santé et de l'innovation.



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE